

# CAMPAGNE DE MOBILISATION

## Culture et politique de cohésion 2014-2020

### Point d'étape – Juillet 2013

*Des négociations sont en cours sur la politique de cohésion 2014-2020. Une campagne de mobilisation a été initiée par la plateforme culture 2020 au mois d'avril. Au regard des informations de mi-parcours de négociation, il semble important de poursuivre et renforcer la mobilisation.*

## 2014-2020 Quels priorités sur les territoires ?

### Une négociation en cours

\* Les négociations en cours sur la politique de cohésion 2014-2020 vont déterminer, pour les sept années à venir, **nos priorités d'investissement public** pour soutenir **une croissance alliant compétitivité et cohésion sociale et territoriale**. Comme rappelé lors du séminaire de restitution autour de **l'Accord National de Partenariat** organisé le 9 juillet dernier à Tours, le choix français est, dans une stratégie générale de sortie de crise et de transition, de concentrer cette politique « *sur la promotion et le maintien de la cohésion économique, sociale et territoriale sur l'ensemble du territoire national dans une perspective de développement durable* ». Notamment, elle doit permettre de conforter « *la compétitivité des régions plus développées (...) en veillant à la production d'effets d'entraînement et de redistribution sur les territoires et les populations, dans une perspective de croissance et de développement durables* ».

\* Dans ce cadre, chacune des régions françaises négocie actuellement **un programme opérationnel régional** (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP) qui traduit ces grandes orientations au regard de la situation spécifique de son territoire. Chaque région doit concentrer la majeure partie de ses fonds (50 à 80%) sur 4 axes prioritaires de développement parmi les 11 proposés au niveau français, choisis selon la catégorie à laquelle la région appartient : « région moins développée », « région en transition », « région plus développée ».

\* Une première version des programmes opérationnels régionaux a été rendue le 15 juin, puis une seconde le 15 Juillet. La **version finale** est prévue, selon les régions, **entre mi-Septembre et mi-October 2013**. Après d'ultimes ajustements et définitions des cadres de mise en œuvre, les Programmes Opérationnels devraient être mis en place dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

## 2014-2020 Quelle place pour la culture ?

### Des entrées différenciées

\* Comme rappelé également lors du séminaire de restitution autour de **l'Accord National de Partenariat** organisé le 9 juillet dernier à Tours, « *la valorisation et la préservation du patrimoine culturel et naturel, ainsi que le développement du secteur de la création, et les dispositifs d'éducation et de formation – notamment dans leur dimension numérique - représentent des enjeux-clés pour le développement de la société de la connaissance et doivent être pleinement intégrés dans les stratégies de territoire* ».



**Plateforme Culture 2020.**

Parce que le futur européen s'écrit aujourd'hui. Agir maintenant.  
[www.platformeculture2020.eu](http://www.platformeculture2020.eu)

\* Ceci ouvre la voie, comme les textes européens, à des entrées culturelles dans les programmes opérationnels régionaux, du moment que ces entrées sont réfléchies au regard de **la stratégie de développement et d'internationalisation du territoire régional**.

\* Pour le moment, la prise en compte de la culture reste très **différenciée en fonction des régions**, tant dans les entrées soutenues que dans l'importance accordée.

**Des exemples d'entrées dans les programmes opérationnels**

<b>Des entrées autour du développement intégré</b>	La culture élément du développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <u>Ex</u> : Agir pour le développement économique, social et culturel, dans le contexte de crise internationale et de nouveaux défis à relever.</li> <li>* <u>Ex</u> : Promotion d'une croissance propice à l'emploi par le développement d'un potentiel endogène : stratégie territoriale contribuant à l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles et culturelles spécifiques et de leur développement.</li> </ul>
<b>Des entrées sur le renforcement des économies et des spécialisations régionales intelligentes</b>	Le soutien à l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <u>Ex</u> : Soutien aux entreprises culturelles.</li> </ul>
	Le soutien à l'écosystème régional d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <u>Ex</u> : Mise en place d'un EPSCP établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (transfert d'innovation et recherche partenariale, valorisation).</li> </ul>
	Le soutien à des secteurs spécifiques de compétitivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <u>Ex</u> : Participation du cluster image et son à l'axe de spécialisation intelligente.</li> <li>* <u>Ex</u> : Soutien à l'éco-rénovation patrimoniale en tant que caractéristique du Massif Central.</li> <li>* <u>Ex</u> : Soutien au traitement de matériaux spécifiques, pouvant constituer un pôle de compétences et de recherches en Guadeloupe et ayant vocation à intervenir sur l'ensemble caribéen en tant que caractéristique des zones tropicales.</li> </ul>
<b>Des entrées sur les technologies</b>	Le soutien au développement des usages et pratiques autour du numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <u>Ex</u> : Favoriser le lien TIC / Culture.</li> <li>* <u>Ex</u> : Usage des usages et pratiques numériques dans toutes les politiques des collectivités : aménagement urbain, transport, administration, culture, etc.</li> <li>* <u>Ex</u> : Développer la e-culture.</li> </ul>
<b>Des entrées sur le développement durable</b>	La promotion d'un usage durable des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <u>Ex</u> : Connaître, valoriser et protéger le patrimoine culturel, y compris le patrimoine immatériel.</li> </ul>
<b>Des entrées sur l'inclusion, y compris en milieu rural</b>	Le soutien à l'amélioration de l'environnement des personnes en situation de fragilité ou d'isolement	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <u>Ex</u> : Environnement des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Mixité sociale et fonctionnelle des équipements sportifs, sociaux, culturels, etc.</li> <li>* <u>Ex</u> : Renforcement de l'offre culturelle dans les espaces ruraux fragiles</li> <li>* <u>Ex</u> : Favoriser le développement culturel des territoires ruraux et l'accès aux services culturels</li> </ul>

## 2014-2020 Quelle place dans la négociation ?

### Une mobilisation à renforcer

Au regard des délais, il est important de s'appuyer sur l'ensemble des forces et ressources disponibles dans ces négociations. La plateforme culture 2020 propose :

- Un **texte de mobilisation** ouvert à signature (déjà plus de 400 signatures d'élus, collectivités, professionnels, etc.) ;
- Un support dans vos démarches de **négoiation** internes ;
- Un support pour la **préparation de la mise en œuvre** et la sensibilisation des équipes techniques qui vont avoir à gérer ces programmes.

[www.platformeculture2020.eu](http://www.platformeculture2020.eu)



**Plateforme Culture 2020.**

Parce que le futur européen s'écrit aujourd'hui. Agir maintenant.  
[www.platformeculture2020.eu](http://www.platformeculture2020.eu)